

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2011



Contact financements :
Ariane Grésillon
E-mail : agresillon@abolition.fr

Raphaël Chenuil-Hazan
Directeur
E-mail : rchenuil@abolition.fr

*Ensemble
contre
la peine
de mort*

69, rue Michelet
93100 Montreuil
France

Tél. : +33 1 57 63 03 57
Fax : +33 1 57 63 89 25
Email : ecpm@abolition.fr

LE MOT DU DIRECTEUR



2011 : Année anniversaire symbolique s'il en est !

Ensemble contre la peine de mort se devait de porter la mémoire de cette date fondamentale pour la République française, mais aussi pour les milliers de personnes de par le monde, qui ont pu tirer inspiration de l'œuvre de Robert Badinter et du courage politique du président Mitterrand.

Cela a été l'occasion pour ECPM de sensibiliser une fois de plus un très large public à l'abolition de la peine capitale par des interventions dans les collèges et lycées, des conférences prestigieuses, des débats enflammés, des expositions de qualité, des cycles de cinéma... et bien d'autres choses encore. Car répétons le, l'abolition de la peine de mort, sera réellement effective quand elle aura gagné le cœur et la raison de tous les Français. ECPM s'y attache sans relâche.

ECPM a publié également en 2011, le rapport intitulé « 999 : dans les couloirs de la mort aux États-Unis, une torture polymorphe ». Cette enquête de terrain nous permet de dénoncer les conditions de détention dans les pénitenciers américains et d'apporter des outils concrets au service des professionnels du système juridique et carcéral, notamment dans le cadre de grandes campagnes internationales en soutien à Hank Skinner ou à Troy Davis.

Enfin, n'oublions pas le rôle majeur pris par ECPM dans l'accompagnement des mouvements abolitionnistes internationaux. ECPM a été sur tous les fronts géographiques. D'abord en Afrique, et notamment à Kigali au Rwanda, où ont été invitées une trentaine de ministres africains de la justice afin de les enjoindre à passer le pas de l'abolition. Mais c'est surtout dans le monde arabe qu'ECPM est présente au quotidien, auprès de nos partenaires de la société civile de plus de 12 pays afin de porter l'abolition dans un contexte politique effervescent.

Raphaël Chenuil-Hazan
Directeur d'Ensemble contre la peine de mort

Crédits photographiques

Cécile Thimoreau
Equipe ECPM
Equipe OMDH
Equipe Coalition mondiale

SOMMAIRE

L'abolition de la peine de mort en 2011 :
contexte, enjeu et stratégies abolitionnistes 03

Activité 1

Fédérer les abolitionnistes
pour gagner en efficacité 05

- Le 5^e Congrès mondial contre la peine de mort est en marche! 05
- Préparation du premier Congrès régional contre la peine de mort au Maroc 07
- L'envol de la Coalition mondiale contre la peine de mort 08

Activité 2

Renforcer les capacités des acteurs locaux
et agir avec eux 10

- Renforcer et structurer le mouvement abolitionniste au Maroc 10
- Soutenir les acteurs de l'abolition en Afrique centrale 12
- Nouveau projet d'envergure régionale pour une avancée abolitionniste au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA) 12

Activité 3

Sensibiliser et éduquer
à l'abolition de la peine de mort 14

- Célébrer les 30 ans de l'abolition de la peine de mort en France 14
- Les publications au service de l'abolition 18
- Pas d'homo à l'échafaud 19

Activité 4

Sortir les condamnés à mort de l'isolement 20

- L'espace condamnés : un outil pour aider les condamnés à mort 20
- Répondre à l'urgence d'une condamnation à mort et soutenir les défenseurs de l'abolition 21

Activité 5

Asseoir l'organisation, le fonctionnement
et la gestion de l'association 24

- Une association au service de l'abolition et des acteurs abolitionnistes 25

Nos partenaires 27

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN 2011 : CONTEXTE, ENJEU ET STRATÉGIES ABOLITIONNISTES

L'année 2011 a été marquée, en France, par la célébration du 30^e anniversaire de l'abolition de la peine de mort, dont ECPM a été le maître d'œuvre (Activité 3). Cet événement, par la diversité des activités et le prestige des intervenants, a été l'occasion de toucher un large public et de rappeler que la peine capitale ne peut constituer un outil de justice. La rencontre avec le grand public, au cœur de la mission d'ECPM, nous engage à l'interpeller sans cesse sur la nécessité d'une abolition universelle !

Dans les faits, l'année 2011 n'a pas connu d'importante progression sur le champ de l'abolition. On observe même une augmentation des exécutions mondiales (676 selon Amnesty International, hors Chine), avec un régime iranien « sanguinaire » comptant à lui seul 676 exécutions selon les chiffres de notre partenaire Iran Human Rights (360 selon Amnesty International) et un régime chinois qui garde toujours le secret sur ses milliers d'exécutions annuelles.

La tendance vers l'abolition universelle peut néanmoins s'observer par des signes positifs, ça et là. Les États-Unis, dernière démocratie occidentale à pratiquer la peine de mort, ont exécuté 43 personnes en 2011 alors qu'on en dénombrait 85 en 2000, ce qui constitue le chiffre le plus bas depuis la réinstauration de la peine capitale en 1976. Le 9 mars 2011, l'État de l'Illinois a d'ailleurs pris la décision d'abolir après avoir réalisé que trop d'innocents étaient condamnés. Par la suite, le gouverneur de l'État de l'Oregon a décidé de ne plus signer de mandat d'exécution tant qu'il serait en poste. Enfin, en janvier 2012, Tani Cantil-Sakauye, présidente de la Cour suprême de Californie a déclaré la peine de mort inefficace. À l'autre bout du globe, en Asie, la Corée du Sud a connu plus de 5 000 jours sans exécution et la Chine a diminué son champ d'application de la peine capitale. L'opinion publique chinoise, qui semblait jusqu'ici silencieuse, s'est même indignée de la condamnation à mort prononcée, début 2012, contre une jeune chef d'entreprise chinoise pour une infraction financière. L'année 2011 a surtout été marquée par de nombreux bouleversements internationaux, notamment dans le monde arabe. La destitution des régimes en place et l'émergence de processus démocratiques, laissent plus de marges de manœuvre à la société civile abolitionniste et sont por-

teuses d'espoir. C'est pourquoi l'action d'ECPM de renforcement des capacités des acteurs locaux est essentielle au Maroc, mais également dans l'ensemble du monde arabe (Activité 2). Cependant, la situation du Moyen-Orient où la peine capitale demeure un outil de répression politique, reste très préoccupante.

En 2011, ECPM a continué d'agir pour sortir les condamnés à mort de l'isolement. ECPM a ainsi maintenu sa campagne de communication pour Hank Skinner (Activité 4), dont l'exécution, prévue le 8 novembre 2011, a été suspendue pour la quatrième fois, deux jours avant la date fatidique, afin de permettre à la Cour d'appel d'examiner sa demande de tests ADN. L'exécution de Troy Davis, un des symboles du combat international, a, quant-à-elle, profondément heurté l'ensemble des citoyens.

L'année 2011 se referme et 2012 s'ouvre sur le 1^{er} Congrès régional contre la peine de mort de Rabat et la préparation du 5^e Congrès mondial contre la peine de mort de Madrid. Ces événements permettront à ECPM de poursuivre sa mission fédératrice et d'accroître son action auprès du monde arabe pour l'encourager à prendre le chemin de l'abolition. Les Congrès seront menés en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort qui, comme vous le lirez, a pris son envol (Activité 1)!

... Et pour notre association !

En réaction aux bouleversements survenus dans le monde arabe, ECPM a développé un projet dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Pour cela, ECPM s'est doté d'un nouveau salarié recruté en CDI fin 2011. Issu d'un parcours universitaire en droit, il a travaillé dans la coopération décentralisée principalement au Maroc et au Sénégal avant de s'engager pour une ONG de développement en Syrie. Il œuvrera au développement de partenariats solides avec les acteurs de la société civile des pays de cette région stratégique.

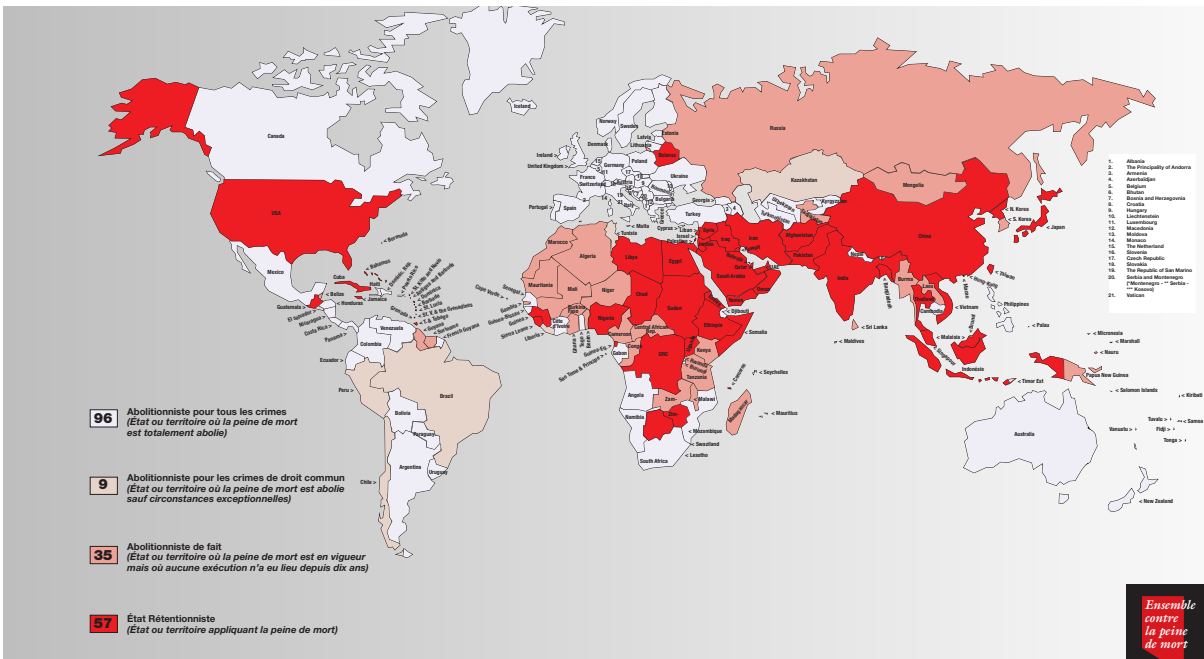
Nous vous laissons maintenant revenir sur le travail d'ECPM pendant l'année 2011...

Bonne lecture !

L'équipe d'ECPM



État des lieux de la peine de mort : en 2011, seul l'Etat de l'Illinois a aboli.



Ensemble
contre
la peine
de mort

ACTIVITÉ 1

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

L'abolition universelle de la peine de mort est en marche. Ces quarante dernières années, la planète a connu un véritable basculement passant de 20 % à plus de 70 % d'États renonçant à l'application de la peine capitale. Cet élan s'est particulièrement accéléré ces deux dernières décennies grâce à l'émergence et au développement d'un mouvement abolitionniste international associant les efforts continus du monde politique et des acteurs de la société civile. Le Congrès mondial contre la peine de mort est une de ses premières expressions.

LE 5^E CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT EST EN MARCHÉ !

C'est officiel ! Le prochain Congrès mondial contre la peine de mort aura lieu à Madrid avec le soutien du gouvernement espagnol démontrant, une nouvelle fois, que la lutte contre la peine de mort est une priorité de l'action internationale, constitutive de l'identité espagnole en tant qu'État européen, indépendamment des changements politiques. La Norvège, s'engage elle aussi pour une justice plus

humaine ; et son engagement ne souffre aucune exception, même dans les moments tragiques de son actualité récente. La Norvège sera l'État parrain de cette 5^e édition. Enfin, l'implication de la Confédération suisse garantira la continuité entre le Congrès de Genève et celui de Madrid !

Le 5^e Congrès mondial reçoit déjà des soutiens politiques forts, qui vont dans le sens de l'ouverture, d'édition en édition, des congrès au monde politique afin de favoriser les engagements des États en faveur de l'abolition. Un « Core groupe » garant de la mobilisation politique est aujourd'hui effectif. Composé des pays parrains et de la Commission internationale contre la peine de mort, ECPM souhaite que la France, le Rwanda, la Tunisie, le Maroc, le Cambodge, la Nouvelle Zélande, le Tadjikistan, l'Argentine, le Mexique, la Turquie et la Mongolie, le rejoignent bientôt !

ECPM n'oublie aucunement l'âme militante du Congrès et souhaite multiplier les partenariats associatifs afin de donner au Congrès la portée internationale qu'il mérite. Un Comité scientifique, « comité des sages », composé du Réseau académique contre la peine de mort, du Département de criminologie et sociologie judiciaire de

De Genève... à Madrid



Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale, cheffe du département des Affaires étrangères de la Confédération suisse

« REGARDEZ AUTOUR DE VOUS, VOUS N'ÊTES PAS SEULS ET C'EST ENSEMBLE, FORTS DE NOS EXPÉRIENCES, DE NOTRE DIVERSITÉ, DE NOS SAVOIR-FAIRE RESPECTIFS, QUE NOUS ARRIVERONS À L'OBJECTIF QUE NOUS SOMMES FIXÉS, CELUI D'UN MONDE EXEMPT DE TOUTE EXÉCUTION CAPITALE. »



José Luis Rodríguez Zapatero
Chef du gouvernement espagnol

« PERSONNE N'A LE DROIT DE RETIRER LA VIE À UN AUTRE ÊTRE HUMAIN, ABSOLUMENT PERSONNE. NOUS TRAVAILLERONS POUR CETTE CAUSE. »

L'Université de droit d'Oslo, de la Coalition mondiale, de l'Organisation marocaine des droits humains et d'ECPM, est en charge de définir les grandes orientations du programme scientifique dans le respect de l'équilibre géographique. Il assurera la continuité entre le Congrès mondial et le Congrès régional. La Coalition mondiale reste le partenaire associatif privilégié pour la programmation scientifique. Des groupes de travail seront constitués en étroite collaboration.

Enfin, pour sortir du cercle européen et en prévision d'un 6^e Congrès mondial dans cette zone, un premier Congrès régional se tiendra à Rabat en octobre 2012. En plus de la mobilisation de la société civile, ECPM travaille à une mobilisation politique, médiatique et citoyenne, pour en faire un événement marquant de l'agenda abolitionniste au Maroc et dans la région.

L'année 2011 a permis le développement des partenariats politiques et associatifs et la définition des stratégies d'actions qui prendront corps en 2012 et en 2013.

OBJECTIFS ET AMBITIONS DU 5^e CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

Le Congrès mondial contre la peine de mort se définit autour de quatre objectifs généraux, essence même de cet événement international :

- Renforcer les capacités des acteurs locaux
- Développer des stratégies communes en faveur de l'abolition de la peine de mort
- Renforcer l'impact politique sur les États rétentionnistes / Prendre des engagements concrets
- Mobiliser l'opinion publique pour une meilleure conscience citoyenne

Trois jours de débats : séance d'ouverture, programme scientifique, cérémonie solennelle de clôture, marche finale ;

- 1 500 personnes attendues par jour ;
- Une diversité géographique : plus de 90 pays représentés sur tous les continents ;
- Un haut niveau de représentation politique avec plus de 50 délégations diplomatiques ;
- Un programme scientifique et culturel dense et éclectique ;
- Plus de 200 000 référencement Web et plus de 1 000 articles dans plus de 30 pays ;
- 70 Congressistes et 20 journalistes de pays non abolitionnistes pris en charge.



Visuel du 5^e Congrès mondial : les cinq doigts d'une main, symbole de résistance pour tous les condamnés à mort.

Ils sont engagés à nos côtés pour cette 5^e édition – nos partenaires associatifs :

Coalition mondiale contre la peine de mort
Commission internationale contre la peine de mort
Réseau académique contre la peine de mort
Département de criminologie et sociologie judiciaire de l'Université de droit d'Oslo

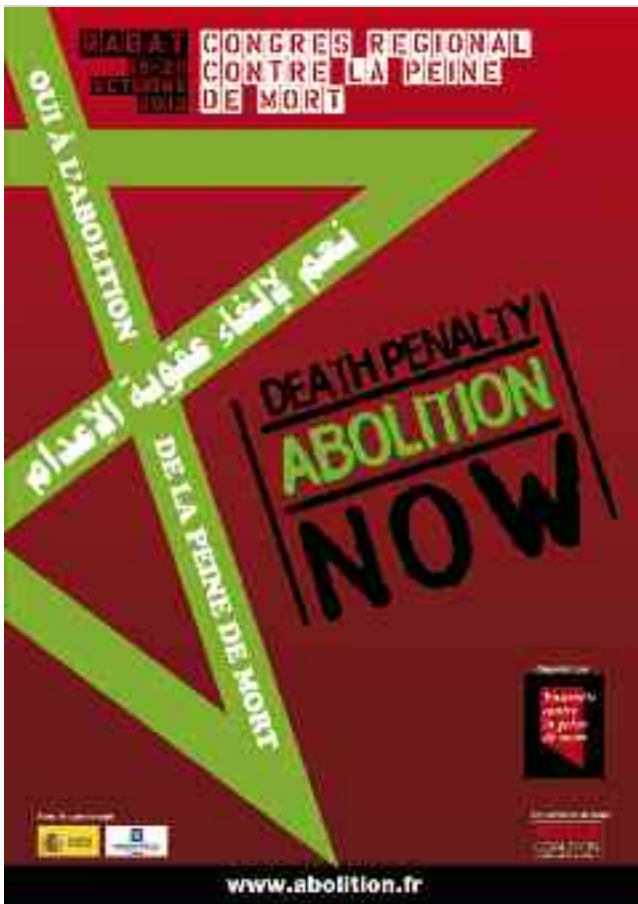
PRÉPARATION DU PREMIER CONGRÈS RÉGIONAL CONTRE LA PEINE DE MORT AU MAROC

Le Maroc, à la croisée du monde arabo-musulman, méditerranéen et africain, est un pays clé pour fédérer les forces de la région. Favoriser un dialogue inter-État permet de rompre l'isolement des acteurs abolitionnistes et d'identifier des caractéristiques communes pour entreprendre une réflexion stratégique dans la perspective du Congrès mondial de Madrid. La proximité de l'Espagne et les liens géopolitiques entre les deux pays sont autant de garanties d'une continuité réelle entre les deux Congrès.

Les bouleversements de l'espace politique, l'émergence et l'affirmation de mouvements citoyens avides de changements sont autant de facteurs favorables à la diffusion des thèses abolitionnistes dans la région.

Le Congrès régional de Rabat s'inscrit dans une démarche intégrée au Congrès mondial de Madrid. La mobilisation, en amont, des acteurs de la région permettra de les impliquer dans une réflexion à l'échelle mondiale et d'encourager les réformes en cours.

C'est au cours de l'année 2011 qu'ECPM a construit les orientations du Congrès régional et développé les partenariats.



OBJECTIFS ET AMBITION DU CONGRÈS RÉGIONAL DE RABAT

Le Congrès régional est orienté à la fois vers la société civile et vers les gouvernements et les organisations régionales. Ses objectifs sont :

- Favoriser les prises de parole et les engagements politiques des pays cibles
- Accompagner les avancées dans la région par :
 - La définition d'une stratégie concertée en ayant des éléments clairs en termes d'avancées, de blocage, et de perspectives ;
 - La sortie des acteurs abolitionnistes de l'isolement en favorisant la mise en réseau ;
 - La production des argumentaires politiques, juridiques, sociologiques et religieux en faveur de l'abolition ;
 - Le développement de stratégies concertées de lobbying.
- Organiser le débat régional en vue du 5^e Congrès mondial et garantir une place importante des acteurs de la région au 5^e Congrès

Le Congrès régional permettra de renforcer les liens entre les Organisations intergouvernementales et la société civile pour qu'émergent des mécanismes régionaux en faveur de l'abolition. Il sera le cadre de la préparation du vote de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur d'un moratoire sur les exécutions qui aura lieu en décembre 2012.

Deux jours de débats : Rabat les 19 et 20 octobre 2012, une séance d'ouverture, une séance plénière, quatre tables rondes, une soirée culturelle, un discours de clôture.

Plus de 300 participants attendus.

Une forte médiatisation.

Le Congrès régional hébergera une conférence de haut niveau consacrée au renforcement du rôle de la profession juridique dans l'abolition de la peine capitale au Maroc organisée par l'International Bar Association's Human rights Institute.

Visuel du Congrès régional de Rabat

Ils sont engagés à nos côtés – nos partenaires associatifs :

L'Organisation marocaine des droits humains
La Coalition marocaine contre la peine de mort

L'ENVOL DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Forte de plus de 130 membres à travers le monde, la Coalition mondiale est un partenaire incontournable du mouvement abolitionniste international. Fondée à l'initiative d'ECPM, notre association a joué un rôle majeur dans le développement de cet acteur devenu clé quand il s'agit d'aborder les normes et traités internationaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Coalition mondiale est une association indépendante, régie par un Comité de pilotage et dirigé par un Bureau exécutif. Une continuité dans sa gestion est assurée puisqu'ECPM reste membre élu de son Comité de pilotage et est représenté par son directeur au Bureau exécutif. ECPM continue de jouer un rôle moteur pour garantir sa pérennité.

LES BÉNÉFICIAIRES DE LA COALITION MONDIALE DEPUIS DEUX ANS :

- 130 associations membres dont les coalitions régionales et nationales ;
- Autorités législatives, judiciaires, exécutives : 55 pays cibles de la campagne moratoire, dix pays cibles de la campagne OP2 et cinq pays « amis du Protocole » ;
- Faiseurs d'opinion : plus de 280 articles dans 56 pays et plus de 320 articles dans 67 pays pour les Journées mondiales 2010 et 2011 ;
- Citoyens : 125 articles Internet en sept langues, respectivement 280 et 350 initiatives pour les Journées mondiales 2010 et 2011 ;
- Organisations internationales : participation à 15 sessions onusiennes, trois sessions de la Commission africaine, deux sessions du Conseil de l'Europe, informations pour 10 rapports onusiens, trois rapports africains et un rapport européen ;
- Les condamnés à mort et leurs familles ont également vu leur cause gagner en visibilité.

9^E JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT : « LA PEINE DE MORT EST INHUMAINE » !

Sous le slogan, la peine de mort est un traitement cruel, inhumain et dégradant, une mobilisation mondiale, avec plus de 350 initiatives dans 67 pays, plus de 300 articles de médias officiels et des centaines de publications sur les blogs et réseaux sociaux !

La 9^e édition de la Journée mondiale a aussi montré un intérêt croissant des organisations internationales et des gouvernements abolitionnistes. Une conférence s'est tenue aux Nations unies, tandis que les délégations européennes ont organisé des événements au Botswana, au Ghana, au Brésil ou encore en Malaisie.

APPEL POUR UN MILLION DE SIGNATURES EN FAVEUR DE L'ABOLITION UNIVERSELLE, EXTRAIT :

« ...Nous, les signataires, renouvelons notre appel pour un moratoire sur les condamnations et les exécutions en vue de l'abolition universelle de la peine de mort car nous sommes convaincus que cette peine est triplement inhumaine :

- Quelle que soit la méthode d'exécution employée, il n'y a pas de manière humaine de tuer ;
- Quel que soit le pays, les couloirs de la mort sont inhumains ;
- Quelle que soit la durée, l'attente de la mort déshumanise les condamnés à mort.



À l'occasion du 4^e vote d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un moratoire sur l'application de la peine de mort, qui aura lieu en décembre 2012, nous, les signataires, enjoignons tous les pays à soutenir la résolution et tous les gouvernements qui continuent à utiliser la peine de mort à établir un moratoire sur l'application de cette peine inhumaine en vue de son abolition universelle et définitive ! »

LA CAMPAGNE OP2

Le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques communément nommé OP2 est le seul traité universel interdisant les exécutions. C'est le verrou de l'abolition ! Depuis 2005, La Coalition mondiale développe une campagne de ratification de ce Protocole à destination des pays déjà abolitionnistes en droit avant de cibler les pays abolitionnistes de fait.

La Coalition mondiale a identifié 10 pays cibles susceptibles de ratifier ce Protocole à court terme. Pour l'aider dans son travail, la Coalition mondiale associe des États « amis du Protocole » qui œuvrent en complément du plaidoyer de la société civile et des organisations internationales : la Belgique, le Chili, l'Espagne, la France et la Suisse.

AMÉLIORER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION AU NIVEAU MONDIAL

www.deathpenaltyworldwide.org

Création d'une base unique de référencement mondiale, www.deathpenaltyworldwide.org : plus de 1 000 ressources en 15 langues.

www.worldcoalition.org

Nouvelle interface pour www.worldcoalition.org, décliné dans les sept langues majeures du combat abolitionniste. On note un nombre de visiteurs toujours en augmentation avec 109 630 pages vues entre le lancement du nouveau site en juillet et décembre 2011 !

IMPACT DE LA COALITION MONDIALE SUR LA PROGRESSION DE L'ABOLITION

- Le travail concerté des acteurs de l'abolition accélère le mouvement en faveur de l'abolition universelle. Il a contribué à l'abolition en droit au Gabon et en Illinois, l'abolition pour tous les crimes en Lettonie, l'officialisation du moratoire en Mongolie et en Oregon, la réduction des champs d'application en Chine et au Vietnam, l'élimination de la peine de mort obligatoire au Bangladesh, au Guyana et au Kenya.
- « En prison, l'information est très rare, la communication est essentielle. Je n'avais aucune idée qu'il y avait ce type d'organisation là-bas. Ça m'aurait aidé de savoir que je n'étais pas seul et que les gens me soutenaient, témoignage d'Aaron Owens à l'Assemblée générale de la Coalition mondiale. » Les actions internationales sont un rayon d'espoir pour les condamnés à mort.
- Le thème concerté des États-Unis pour la 8^e Journée mondiale, témoigne de la prise en compte par les acteurs américains de l'importance du passage d'une lutte locale à un combat international. L'abolition en Illinois est un symbole de cette union.

Impact de la campagne OP2

- Ratification du Protocole par le Brésil et le Kirghizstan.
- Ratification de deux Protocoles régionaux par des pays cibles : Lettonie (Protocole 13 à la Convention européenne) • République dominicaine (Protocole à la Convention américaine des droits de l'homme).
- Engagements d'initiatives de l'Angola et de la Bolivie.

Impact de la campagne moratoire

109 votes en faveur, 41 contre et 35 abstentions pour la résolution de 2010. En comparaison, on comptait 104 pays pour et 58 contre en 2007 ; 106 pays pour et 46 contre en 2008.



Base de données mondiale sur la peine de mort.

ACTIVITÉ 2

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX ET AGIR AVEC EUX

RENFORCER ET STRUCTURER LE MOUVEMENT ABOLITIONNISTE AU MAROC

Le Maroc, au carrefour du monde arabo-musulman et européen, est un pays clé du combat abolitionniste international. C'est aussi un pays cible d'ECPM depuis de nombreuses années!

Subissant des influences contradictoires, de ses pays voisins comme de l'intérieur, le Maroc adopte une attitude porteuse, tour à tour, d'espoirs et de désillusions, à l'image d'un pays qui n'exécute plus mais condamne régulièrement et ne traduit pas dans les faits les promesses des discours!

Cette position ambiguë, a constitué le terreau pour l'émergence d'une société civile abolitionniste unique dans la région de par son dynamisme, mais souffrant de divisions, d'un manque de reconnaissance et de moyens pour s'exprimer pleinement. L'action d'ECPM a rapidement permis au mouvement marocain, représenté par la Coalition marocaine contre la peine de mort, de gagner en puissance et en aura au profit du débat abolitionniste. « Pendant les débats sur la Constitution, nous avons senti que le plai-

oyer pour l'abolition se renforçait au Maroc », témoigne une responsable politique. La création de l'article 20 proclamant le droit à la vie dans la nouvelle Constitution est à mettre en lien avec le renforcement du mouvement abolitionniste au Maroc et le projet.

Le projet mené par ECPM depuis 2011, avec le soutien de l'Union européenne, en partenariat avec l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) et en association avec la Coalition marocaine contre la peine de mort, vise à renforcer les capacités de la société civile marocaine afin de faire de l'abolition de la peine de mort, une priorité de l'action publique.

Au cours d'une première année riche en bouleversements politiques, le Maroc s'est doté d'une nouvelle Constitution incluant la protection du droit à la vie. ECPM et ses partenaires ont saisi l'occasion pour créer une campagne « Constitution et droit à la vie » afin d'inciter les autorités à mettre en œuvre les nouvelles dispositions constitutionnelles. Un mémorandum signé par les 11 membres de la Coalition marocaine a été adressé au 1^{er} ministre Abdelilah Benkirane et quatre conférences régionales ont touché près de 500 personnes (parlementaires, avocats, partis politiques, théologiens, journalistes).



Intervention d'Antoinette Chahine dans un lycée à Kenitra (Maroc)

En parallèle, le coordinateur du projet, Mostafa Znaïdi, a initié tout un panel d'activités visant à sensibiliser l'ensemble de la société marocaine : structuration de la Coalition marocaine par la tenue de sa première Assemblée générale, développement d'un programme pédagogique pour les jeunes marocains en présence d'Antoinette Chahine et de Sandrine Ageorges-Skinner et conception d'un site Internet sur la peine de mort au Maroc.

Autre temps fort du projet, l'organisation de l'Assemblée générale de la Coalition mondiale à l'institut de la magistrature a rassemblé 350 personnes en provenance des cinq continents. Coordonné par l'équipe peine de mort de l'OMDH, cet événement exceptionnel a permis d'accroître la reconnaissance de la Coalition marocaine notamment grâce à une couverture médiatique très importante.

Si la première année du projet a permis de renforcer et de structurer la Coalition marocaine, la seconde année doit viser à la consolidation effective de cet organe. Désormais, l'équipe locale travaille sur le développement de la seconde phase du projet qui sera marquée par la réalisation d'une mission d'enquête dans les couloirs de la mort marocains, la publication d'une étude analysant la problématique de la peine de mort dans le contexte islamique et la réalisation d'un lobbying auprès des parlementaires.

ARTICLE DE PRESSE,

JOURNAL *LIBÉRATION* (WEB/PAPIER).
DROIT À LA VIE CONSACRÉ PAR LA
CONSTITUTION ET RÉSERVES DE RAMID :
LE GOUVERNEMENT BENKIRANE EST-IL PRÊT À
ABOLIR LA PEINE DE MORT ? [Extrait]

« ...Attention à une interprétation réductrice de l'article 20 de la Constitution au Maroc, l'abolition de la peine de mort fait l'objet d'une mobilisation de plus en plus importante d'activistes et d'associations qui agissent et multiplient les actions de plaidoyer derrière l'étendard de la Coalition marocaine contre la peine de mort... C'est justement à ce débat qu'invite ce vendredi 10 février, à Rabat, la Coalition marocaine contre la peine de mort en organisant un débat sur le thème "Constitution et droit à la vie". Au cours de cette rencontre, le débat portera sur le rôle du droit international des droits de l'homme dans la protection du droit à la vie, ainsi que sur des éléments de réflexion pour la mise en œuvre de l'article 20 de la Constitution et aussi des fondements philosophiques du droit à la vie... », précise A. Jamai [coordinateur de la Coalition marocaine].

BILAN DE L'ANNÉE 2011, LE PROJET D'ECPM AU MAROC, C'EST :

- Une équipe locale composée de trois personnes ;
- Une Assemblée générale et 10 comités de pilotages de la Coalition marocaine ;
- 500 personnes touchées par le cycle de conférences régionales « Constitution et droit à la vie », organisée dans quatre villes du Maroc (Rabat, Tanger, Fès, Marrakech) ;
- 600 jeunes marocains sensibilisés au cours de 10 interventions scolaires à Marrakech, Rabat, Salé et Kenitra ;
- 350 participants à la séance d'ouverture de l'Assemblée générale de la Coalition mondiale organisée à Rabat ;
- 300 personnes au sit-in contre la peine de mort organisé pour la Journée mondiale 2011 ;
- Trois conférences de presse et des réactions aux condamnations à mort.



Sit-in devant le Parlement de Rabat à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort.

SOUTENIR LES ACTEURS DE L'ABOLITION EN AFRIQUE CENTRALE

L'engagement d'ECPM dans la région des Grands Lacs date de 2004 avec la réalisation d'une mission d'enquête dans les couloirs de la mort et la mise en œuvre d'une campagne de lobbying auprès des principaux dirigeants politiques et de l'administration pénitentiaire.

Les 13 et 14 octobre 2011, Kigali a accueilli la conférence interafricaine sur l'abolition de la peine de mort. Organisé par le gouvernement rwandais et Hands off Cain en collaboration avec la Coalition mondiale sous l'égide de l'Union africaine et de l'Union européenne, cet événement fut marqué par la participation d'environ 20 gouvernements africains ainsi que de nombreuses organisations de la société civile de la région. Représentée par son directeur, ECPM a effectué un intense plaidoyer auprès des principales personnalités présentes, laissant entrevoir des perspectives abolitionnistes très favorables dans la région. Le Congo Brazzaville ou encore la République Centrafricaine ont ainsi demandé l'appui technique d'ECPM pour engager un processus d'abolition de la peine de mort.

En marge des débats, ECPM a organisé un atelier destiné à favoriser l'émergence d'une stratégie abolitionniste régionale, en présence d'une quinzaine d'associations et des deux principales Coalitions locales (Afrique de l'Est et Grands lacs). Au terme des discussions, il a été décidé de lancer un plan d'action commun qui se concrétisera par la création d'une Coalition d'Afrique centrale. Ce nouveau mouvement régional sera officialisé en 2012, à l'occasion de la conférence régionale, organisée par ECPM à Kinshasa les 30 et 31 mars.



NOUVEAU PROJET D'ENVERGURE RÉGIONALE POUR UNE AVANCÉE ABOLITIONNISTE AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD (MENA)

Avec 21 % des exécutions mondiales, le monde arabe est, après l'Asie, la région qui exécute le plus. Dans cette poche dure de rétention, la prédominance du religieux et la peur du terrorisme s'associent à la crainte de déplaire aux pays frères de la Ligue arabe pour couper court à toutes velléités abolitionnistes.

Le « Printemps arabe » a constitué, pour ECPM, un tremplin idéal pour tenter de faire évoluer une des premières zones rétentionnistes du monde! En s'appuyant sur la recomposition de l'espace politique et citoyen, et avec le soutien de l'Agence de coopération suédoise pour le développement, ECPM développe un programme régional de 36 mois qui privilégie une approche progressive vers l'abolition et cible 12 pays selon divers niveaux d'implication : Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Jordanie, Égypte, Irak, Territoires palestiniens, Libye, Syrie, Yémen et Iran. Renforcement de la société civile abolitionniste, mise en réseau des acteurs, plaidoyer de haut niveau, médiatisation seront les maîtres mots de ce programme.

Les changements de l'année 2011 ont permis le bourgeolement et l'affirmation de mouvements citoyens favorables aux thèses abolitionnistes. Les actions sont menées en collaboration avec ces associations locales : Coalitions nationales algérienne, marocaine, tunisienne et libanaise, Coalition irakienne contre la peine de mort, Association libanaise pour une justice transitionnelle, Leaders organisation (États palestiniens), Iran Human rights...

Anciens dictateurs déchus, jeunes militants en révolte, ECPM condamne l'instrumentalisation politique de la peine capitale, contre tout type d'acteurs! Préférant laisser, une fois n'est pas coutume, les maximes de Victor Hugo au XIX^e siècle [sic] « (...) L'échafaud est le seul édifice que les révolutions ne démolissent pas. Il est rare, en effet, que les révolutions soient sobres de sang humain, et, venues qu'elles sont pour émonder, pour ébrancher, pour étêter la société, la peine de mort est l'une des serpes dont elles se dessaisissent le plus malaisément », ECPM condamne avec fermeté l'utilisation de méthodes iniques héritées des anciens régimes et rappelle que démocratie et droits de l'homme sont indissociables.

Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine et Paul Kagamé, président du Rwanda.

*Ensemble
contre
la peine
de mort*



LE PRINTEMPS ARABE : UN LEVIER POUR UNE AVANCEE ABOLITIONNISTE DANS LA REGION MENA

www.abolition.fr

ACTIVITÉ 3

SENSIBILISER ET ÉDUIQUER À L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

CÉLÉBRER LES 30 ANS DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE

Divulgation de la proposition n° 53, abrogation de la peine de mort en mai, dernière grâce présidentielle non-automatique pour un condamné à mort, adoption de la loi d'abolition par l'Assemblée nationale et le Sénat en septembre, publication de la loi le 10 octobre... autant de moments marquant l'année 1981, devenus des moments forts des célébrations des 30 ans de l'abolition de la peine de mort en France orchestrées par notre association. À nos côtés, Robert Badinter, voix de l'abolition en France et pour le monde, Bertrand Delanoë, maire de Paris, Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional Île-de-France, Philippe Maurice, dernier condamné à mort, David André, réalisateur, et bien d'autres ont porté le message d'une abolition universelle ! L'affluence permanente du public confirme l'intérêt des citoyens français pour l'abolition universelle, en cette année pré-électorale où le débat sur le rétablissement de la peine capitale est régulièrement relancé dans les médias.

LES 30 ANS DE L'ABOLITION EN FRANCE, CÔTÉ PUBLIC

- 1 385 collégiens et lycéens français bénéficiaires des interventions scolaires.
- 800 personnes aux conférences sur le 30^e anniversaire de l'abolition à la Bibliothèque nationale de France (BnF).
- 950 spectateurs pour le cycle de cinéma à l'Action Christine.
- 500 participants au « Village de l'abolition » pour la Journée mondiale contre la peine de mort.
- 8 000 Journaux de l'abolition, 5 000 programmes et 250 affiches distribués.
- Quatre mails de l'abolition consacrés au 30^e anniversaire, envoyés à 30 000 abonnés.
- 622 % d'augmentation des membres de la page Facebook d'ECPM et 610 000 articles vus.
- Des milliers de Français sensibilisés par la visite des expositions.



Inauguration du village de l'abolition par Bertrand Delanoë, en présence de Raphaël Chenuil-Hazan et Sandrine Ageorges-Skinner.

ÉDUIQUER À L'ABOLITION DANS LES COLLÈGES ET LYCÉES, ECPM À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES

Fort de l'agrément du ministère de l'Éducation nationale, ECPM poursuit son programme ambitieux d'éducation aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort dans les collèges et lycées français. En lien avec les programmes d'éducation civique, français, littérature et société, histoire, anglais ou encore arts plastiques, ECPM conçoit ses interventions avec l'équipe enseignante et propose des modules de cours adaptés au programme.

En faisant des dates clés de 1981, les temps éducatifs de l'année 2011, ECPM a favorisé la prise de conscience des jeunes Français sur les enjeux passés et à venir.

Le premier cycle éducatif a rappelé comment la France a basculé vers l'abolition, grâce à la présentation du spectacle, créé en partenariat avec la « Fabryk », Loi 908-81 article 1 : la peine de mort est abolie. Le second a ouvert les élèves à la problématique internationale, grâce au témoignage de Curtis McCarty, ancien condamné à mort américain, innocenté après 19 ans dans les couloirs de la mort d'Oklahoma.

Une intervention exceptionnelle, le 14 octobre, dans l'hémicycle de la région Ile-de-France a rassemblé 213 élèves pour un exposé exhaustif complété par les témoignages de Philippe Maurice (dernier condamné à mort français gracié par François Mitterrand) et Curtis McCarty. Cette intervention s'est déroulée en la présence exceptionnelle de Jean-Paul Huchon, pour la Région Ile-de-France.

Émus par un sujet dont ils ne sont pas familiers, nombre d'élèves ont souhaité correspondre avec les témoins et ont affirmé être devenus abolitionnistes !

UN VILLAGE DE L'ABOLITION POUR LA JOURNÉE MONDIALE 2011

Sur le Parvis de l'Hôtel de ville de Paris (ancienne place de Grève), le Village de l'abolition, inauguré par le maire de Paris, a illustré l'inhumanité de la peine capitale en présentant les méthodes d'exécution pratiquées dans le monde ainsi que la reproduction d'une cellule du couloir de la mort au Texas.

Grâce à un positionnement stratégique, l'affluence a été constante. Plus de 500 personnes ont circulées à l'intérieur du stand d'ECPM et des ses partenaires, Acat, Amnesty International France, Solidarité Chine, le collectif Mumia, la FIDH, la LDH, Poster for Tomorrow, la Coalition mondiale et RAIDH. Un planisphère géant permettait de découvrir la problématique abolitionniste de manière ludique tandis que la troupe de théâtre « la Fabryk » déclamait des extraits de discours de Robert Badinter.

Cette journée, qui marquait également le 30^e anniversaire de la publication de la loi 908-81 au Journal officiel, a démontré la vigueur du mouvement abolitionniste français et a été largement médiatisée, notamment par France 3 qui y a consacré plusieurs minutes dans son édition du soir.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, AUX COULEURS DE L'ABOLITION !

La BnF a souhaité rendre hommage au combat abolitionniste en s'associant à ECPM pour accueillir une conférence d'exception et deux projections de films. Elle a aussi présenté dans l'Abécédaire des Collections, l'original de la loi portant abolition de la peine de mort en France, la version manuscrite du *Dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo ainsi que l'intégralité du discours historique de Robert Badinter à l'Assemblée nationale.

Action « coup de poing » à la BnF avec l'Agence Marcel. Prenez position, signez la pétition en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort www.abolition.fr



« Prenez position » :
Action de sensibilisation éclairée,
réalisée en partenariat avec
l'agence Marcel à la BnF.

**CYCLES DE CONFÉRENCES :
PENSER L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT :
ENJEUX D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.**

Parce que la lutte pour l'abolition universelle s'inscrit dans un contexte historique, sociologique et culturel, ECPM a invité le grand public à mieux saisir les enjeux actuels à partir de l'exemple français, où l'abolition s'est imposée malgré de fortes réticences.

Conférence « 30 ans après l'abolition, où en est-on ? » Fête de l'humanité, 17 septembre 2011
Intervenants : Robert Badinter, Philippe Maurice, Raphaël Chenuil-Hazan, Geneviève Garigos (présidente d'Amnesty International France) Jacky Hortaut (représentant du collectif de soutien à Mumia Abu-Jamal) et Marie-Christine Vergiat (députée du front de gauche au Parlement européen). ECPM s'est associé au Collectif Mumia pour tenir un stand de l'abolition à la Fête de l'Huma, où des milliers de personnes ont été sensibilisées sur la peine capitale et le cas de Troy Davis à la veille de son exécution.

Conférence « Vers l'abolition universelle de la peine de mort » le 5 octobre à la BnF.
Intervenant : Robert Badinter

Cette conférence « hommage » à Robert Badinter a été pour lui l'occasion de rappeler les raisons qui l'avaient conduit à mener ce combat puis d'expliciter la situation internationale en insistant sur les trois principaux foyers rétentionnistes que sont, l'Asie, le Moyen-Orient et les États-Unis.

CYCLE DE CINÉMA À L'ACTION CHRISTINE
Sept films - militants ou d'auteurs, actuels ou passés, américains, asiatiques, français - ont tenu l'affiche du cycle de cinéma « 30 ans d'abolition » mis en place grâce au soutien du cinéma indépendant l'Action Christine (Paris) du 15 septembre au 27 octobre. La programmation, éclectique et qualitative, a permis de toucher un public cinéophile non sensibilisé à la question. Chaque séance était prolongée d'un débat avec des experts, les réalisateurs ou les acteurs du film.

HONK!... KLAXONNEZ CONTRE LA PEINE DE MORT

Honk! : réalisé par Arnaud Gaillard et Florent Vassault, avec le soutien d'ECPM (production Andolfi et Centrale électrique). À travers trois personnages, trois situations de vie, « Honk! » raconte la peine de mort aux États-Unis, les vertus attendues mais aussi les désespoirs qu'elle entraîne. Qu'ils soient pour ou contre, les personnages apparaissent tous comme des victimes de ce châtement. « Honk! » a reçu le prix du jury au festival Corsicadoc et est sélectionné au festival du film Al Jazeera international. Il a été projeté en avant première à la BnF et durant toutes les célébrations (<http://www.honk-lefilm.com>).

**INTERVIEW DE CURTIS MCCARTY,
INVITÉ-TÉMOIN POUR LES 30 ANS DE
L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE,
RFI, VÉRONIQUE GAYMARD (EXTRAIT)**

Libéré en 2007, Curtis McCarty est ressorti brisé de ces années de prison. Cette année, il est venu à Paris pour témoigner. Car il tient à faire part de son calvaire lors de cette Journée mondiale, même si à chaque phrase, ses yeux se remplissent de larmes. « C'est très douloureux pour moi de parler de ces assassinats, car je dois revivre tout cela, et toutes ces choses terribles que j'ai vues, et dont j'ai souffert. J'ai eu une longue conversation avec ma mère qui était en train de mourir. Elle m'a rappelé que moi, j'étais libre, et que je pouvais parler librement, et que même si c'était très difficile, je devais le faire, pour tous mes amis qui sont morts, et pour ceux qui étaient encore dans le couloir de la mort et qui ne pouvaient pas se faire entendre ». Pour la première fois, Curtis McCarty a pu serrer la main de Robert Badinter à Paris, et le remercier pour son action. Il regrette qu'aux États-Unis, personne n'ait encore ce courage politique.



Conférence « 30 ans après l'abolition, où en est-on ? » Fête de l'Huma 2011

CHRONOLOGIE DU 30^e ANNIVERSAIRE DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Expositions en extérieur

- « Sur le chemin de l'abolition universelle », ECPM
 - Beaumont (6/20 septembre) - Fête de l'humanité (16/18 septembre) - Caen (28 septembre/17 octobre) - Plérin, médiathèque (28 septembre / 8 octobre) - Paris, BnF (3/10 octobre) - Hémicycle de la région Île-de-France (14 octobre) - Dunkerque (10/31 octobre)
 - Courmon (15/30 octobre)
- « Jusqu'à ce que la mort nous sépare », Caroline Planque
 - Nanterre, université (29 août/12 septembre) - Aigle (3 octobre /2 novembre)
- « Des dessins contre la peine de mort », Poster for tomorrow
 - Parvis de l'hôtel de ville de Paris (10 octobre) - Dunkerque (10/31 octobre)

Cycle de cinéma, Action Christine

- *In prison my whole life*, Marc Evans, débat avec Will Francome et Claude Guillaumaud-Pujol (15 septembre)
- *L'Abolition*, Jean-Daniel Verhaeghe (22/23 septembre)
- *Train de nuit*, Diao Yi Nan, débat avec Marie Holzman (29 septembre)
- *Douze hommes en colère*, Sidney Lumet, débat avec Patrick Brion (6 octobre)
- *Juan Melendez 6446*, Luis Rodrigo Albert, débat avec Sandrine Ageorges-Skinner (13 octobre)
- *Justice à vegas*, Jean-Xavier de Lestrade et Remy Burkel, débat avec Jean-Xavier de Lestrade (20 octobre)
- *Honk!*, Arnaud Gaillard et Florent Vassault, débat avec Arnaud Gaillard et Florent Vassault (9 octobre)

Cinéma au Grand auditorium de la BnF

- *Honk!*, Arnaud Gaillard et Florent Vassault, débat avec Arnaud Gaillard et Florent Vassault et Curtis McCarty (6 octobre)
- *Une peine infinie*, David André, débat avec David André (7 octobre)

Cycle de conférences

- « 30 ans après l'abolition, où en est-on ? », Fête de l'humanité (17 septembre)
- « Vers l'abolition universelle de la peine de mort », BnF, Robert Badinter (5 octobre)

Le Village de l'abolition

Parvis de l'Hôtel de Ville, Paris, inauguration Bertrand Delanoë (10 octobre)

Éduquer à l'abolition

- Interventions en partenariat avec la Fabryk – cinq collèges, un lycée et une université (mai)
- Interventions avec C. McCarty – cinq collèges et quatre lycées (10/14 octobre)
- Intervention exceptionnelle dans l'Hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France, JeanPaul Huchon, Philippe Maurice, Curtis McCarty, Sandrine Ageorges-Skinner (14 octobre)
- Intervention ouverte au Lycée autogéré de Paris (14 octobre)

Partenariat dans l'organisation de conférences, cafés – débats, tables rondes et événements culturels en régions

- Beauvais, café citoyen avec Sandrine Ageorges-Skinner (8 septembre)
- Caen, café-débat avec Sandrine Ageorges-Skinner et Richard Sédillot (28 septembre)
- Caen, conférence au Mémorial avec Claude Guillaumaud-Pujol et Curtis McCarty (18 septembre)
- Dunkerque, rencontre à la maison de l'étudiant avec Curtis McCarty (21 octobre)
- Course contre la peine de mort de la Convention nationale des avocats (19/22 octobre)
- Soutien à la réalisation du clip de Daytona (remix du discours de Robert Badinter).

LES PUBLICATIONS AU SERVICE DE L'ABOLITION

Depuis sa création, ECPM développe une politique éditoriale rigoureuse afin de répondre aux besoins d'information sur la situation de la peine capitale dans le monde. Seule association française spécialiste du combat international abolitionniste, ECPM s'attache à décliner son message sur tous les supports d'édition pour toucher le plus grand nombre : site Internet, newsletter électronique, publications (journaux, livres...). Les publications sont le support des interventions dans les écoles et concourent à enrichir l'offre pédagogique proposée aux enseignants.

INFORMER LES CITOYENS :

- 10 000 exemplaires du Journal de l'abolition
- 11 mails de l'abolition diffusés à 30 000 abonnés
- Abolition.fr : 861 149 pages vues et 228 082 visiteurs
- L'espace correspondance compte aujourd'hui 367 condamnés à mort de 20 pays.

SUR PAPIER, LE JOURNAL DE L'ABOLITION

Diffusé gratuitement, le *Journal de l'abolition* informe en huit ou 16 pages sur les dossiers d'actualité de l'abolition et invite à se mobiliser contre la peine de mort. Imprimé gracieusement par Ouest France à 10 000 exemplaires, le Journal de l'abolition est envoyé à la presse, aux décideurs et est distribué aux adhérents et au public lors des actions de l'association. Il est disponible en téléchargement sur le site Abolition.fr

ECPM a évidemment consacré un numéro spécial du *Journal de l'abolition* au 30^e anniversaire de l'abolition en France. Les articles ont informé les lecteurs sur les questions carcérales françaises, les condamnés à mort français à l'étranger, les acteurs abolitionnistes d'hier et d'aujourd'hui. Ce 15^e numéro a surtout mis l'accent sur la nécessité de rester mobilisé pour l'abolition universelle.

LE MAIL DE L'ABOLITION

Le Mail de l'abolition, permet de maintenir un lien privilégié avec les adhérents d'ECPM, ainsi qu'avec tous ceux intéressés par le débat abolitionniste. Il ne se veut pas exhaustif dans son traitement de l'information mais choisit ses sujets selon leur portée universelle et l'implication qu'ils ont sur le débat mondial.

Tout au long de l'année 2011, le mail de l'abolition a été un outil efficace de sensibilisation sur les célébrations des 30 ans de l'abolition et sur des actions « urgentes » de soutien aux condamnés à mort (Troy Davis, Hank Skinner...). Diffusé mensuellement à 30 000 abonnés, le mail de l'abolition reste un moyen essentiel pour dynamiser le réseau de bénévoles d'ECPM.

NOUVEAU VISAGE POUR ABOLITION.FR : PORTAL FRANCOPHONE DE L'ABOLITION

Alors que les célébrations du 30^e anniversaire battaient leur plein, ECPM a lancé la nouvelle interface de son site Abolition.fr. Doté d'une meilleure ergonomie cette nouvelle version conserve une ligne éditoriale exhaustive. Grâce à la création de nouveaux onglets dédiés aux projets, tels que l'onglet « Éduquer » ou « Campagnes », l'accès à l'information est facilité pour l'internaute.



Couverture du 15^e numéro du journal de l'abolition



Nouvelle interface du site d'ECPM.

ECPM SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook: Créée en 2010, la page Facebook <http://www.facebook.com/AssoECPM> est un outil devenu incontournable pour diffuser l'information, mobiliser de nouveaux adhérents, à l'intérieur et hors de nos frontières! Plus 3 100 personnes, de 20 pays, sont abonnées et la progression est de +46 % avec 1 600 nouveaux membres en 2011. La tranche 25-34 ans est la plus représentée. Chaque jour, des informations sont diffusées afin d'éveiller la curiosité et rendre compte de la quotidienneté du combat contre la peine capitale. Depuis sa création, la page d'ECPM a été vue plus d'un million et demi de fois!

En 2011 ECPM a aussi aidé à la création d'une page Facebook pour la Coalition marocaine contre la peine de mort!

Twitter: Afin de diffuser davantage d'informations en temps réel et sans limitation de fréquence, ECPM dispose également d'un compte Twitter

<http://twitter.com/AssociationECPM>.

Le réseau social Twitter permet notamment de rendre compte des événements tels que les Congrès et autres manifestations ponctuelles organisées par notre association.

Dailymotion, Vimeo, YouTube: La vidéo devient un moyen indispensable de toucher un public plus large et de bénéficier du phénomène de publicité virale. ECPM est présente et active sur Dailymotion

http://www.dailymotion.com/Association_ECPM,

Vimeo <http://vimeo.com/abolition>,

et YouTube <http://www.youtube.com/AssociationECPM>

PAS D'HOMO À L'ÉCHAFAUD

Septième participation à la Marche des fiertés-LGBT. Neuf potences comme neuf pays qui ont toujours dans leur législation la peine capitale pour homosexualité, des dizaines de bénévoles et milliers de signatures, un seul mot d'ordre « Pas d'Homo à l'échafaud! ».

L'Ouganda qui maintient une proposition de loi visant à incriminer « l'homosexualité aggravée » reste une cible de notre campagne: « Affirmer et vivre librement son orientation sexuelle n'est pas un crime et ne saurait nullement avoir sa place dans un Code pénal! »



Char "Pas d'homo à l'échafaud" à la gay pride 2011.



Page Facebook d'ECPM

ACTIVITÉ 4

SORTIR LES CONDAMNÉS À MORT DE L'ISOLEMENT

Le sort des condamnés à mort au sein de l'univers carcéral est marqué par la nature même de la peine infligée : la peine capitale ne laisse aucun espoir de sortie. De plus, leurs conditions de détention sont en général plus sévères que celles des détenus à temps : couloirs de la mort, défaillance sanitaire et sociale, isolement, jusqu'au manque de nourriture dans de nombreux pays ...

ECPM s'engage auprès des condamnés à mort en développant un modèle de missions d'enquête et en ouvrant en ligne sur Abolition.fr un « Espace condamnés » permettant de relayer les besoins d'aide et de correspondance. ECPM dénonce aussi, à travers ses campagnes, des cas emblématiques de la cause abolitionniste.

L'ESPACE CONDAMNÉS : UN OUTIL POUR AIDER LES CONDAMNÉS À MORT

Parce qu'un condamné oublié est déjà à moitié mort, ECPM développe depuis 2004 sur son site Abolition.fr un « Espace condamnés » s'attachant à recenser le plus grand nombre de cas de condamnés à mort et présentant des fiches d'identité et d'action accessibles à tous. Aux États-Unis, sur les 3 500 condamnés à mort, quelques centaines seulement ont la chance d'avoir un correspondant et des liens avec l'extérieur. Dans le reste du monde, la situation est bien pire : dans les pays d'Afrique il est difficile de connaître l'identité des victimes de la peine capitale, au Japon, les condamnés sont tenus au secret.

« L'Espace condamnés » a pour objectif de relayer les demandes de condamnés à mort du monde entier : recherche de correspondances, besoin de soutien ou de financement, action urgente pour protester contre une exécution programmée... Mis à jour régulièrement, il est alimenté avec les informations fournies par d'autres associations et la presse. Une personne est chargée de cette mise à jour et répond aux interrogations des particuliers.

444 condamnés à mort de 21 pays sont recensés :

PAYS NOMBRE DE CONDAMNÉS PRÉSENTS

Arabie saoudite	9
Chine	8
Émirats arabes unis	2
États-Unis	272
Inde	4
Indonésie	6
Irak	3
Iran	4
Kenya	2
Japon	68
Malaisie	7
Maroc	3
Ouganda	6
Ouzbékistan	17
Pakistan	4
Autorité palestinienne	2
Singapour	3
Sri Lanka	2
Trinidad et Tobago	2
Vietnam	2
Zambie	4

Et, 14 pays qui n'ont qu'un condamné à mort recensé : Algérie, Bangladesh, Belarus, Corée du Nord, Égypte, Gambie, Jamaïque, Koweït, Liban, Nigéria, Saint Kitts et Nevis, Somalie, Taiwan, Yémen.

AGIR AVEC NOUS, UN ENGAGEMENT, TROIS POSSIBILITÉS :

- **Parler** de « l'Espace condamnés », à votre famille, à vos amis, à vos collègues ;
- Entreprendre une démarche de **correspondance** avec un condamné à mort ;
- Nous **rejoindre** lors des campagnes de soutien aux condamnés.

RÉPONDRE À L'URGENCE D'UNE CONDAMNATION À MORT ET SOUTENIR LES DÉFENSEURS DE L'ABOLITION

ECPM s'attache à venir en aide aux condamnés à mort et aux défenseurs de l'abolition qui la saisissent et dont elle évalue que son modèle d'assistance peut être utile au dossier. ECPM ne se substitue pas aux avocats des pays cibles, mais apporte, sur décision du Conseil d'administration, sa contribution et son expertise. Les conditions d'intervention d'ECPM s'adaptent au cas défendu : campagne de mobilisation internationale, assistance juridique, appui diplomatique... La médiatisation du cas n'est pas systématique. Ce mode d'intervention est choisi uniquement s'il peut réellement servir la cause et permettre de dénoncer une problématique plus générale.

JUSTICE POUR HANK SKINNER!

Parce que son cas est emblématique du dysfonctionnement de la justice américaine, ECPM réclame « Justice pour Hank ! »

Le 6 novembre 2011, Hank Skinner échappait pour la quatrième fois à son exécution, grâce au travail conjugué des avocats et de la communauté internationale.

« Il apparaît inconcevable que le Texas prenne le risque de tuer un innocent sans avoir pris la peine d'aller jusqu'au bout de l'examen de l'ensemble des preuves disponibles. Si le Texas fait ce choix : ce sera alors la démocratie américaine dans son ensemble qui sera ternie à jamais »
Communiqué de presse ECPM, 4 novembre 2011, Extrait
À ce jour, sa demande de tests ADN n'a toujours pas abouti. Campagne médiatique internationale, mobilisation des diplomates, rassemblement grand public place de La Concorde (Paris) et au festival Rock en Seine (Île de France), appel aux dons, ECPM se mobilise sur tous les fronts ! Grâce à la générosité du public et de mécènes, ECPM a récolté près de 5 000 euros, intégralement reversés pour payer les frais de justice de Hank Skinner.

SOUTENIR LES DÉFENSEURS DE L'ABOLITION EN IRAN, CHINE ET RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'Iran, la République démocratique du Congo et la Chine ont été mis en exergue en raison de la radicalité de leur répression à l'égard des défenseurs des droits de l'homme. Dans ces trois pays, ECPM agit pour protéger les droits des défenseurs de l'abolition et n'a de cesse de dénoncer leur situation tragique à travers des communiqués de presse et la mobilisation de la communauté internationale.

ECPM a constitué un réseau avec lequel elle travaille en synergie pour porter la voix des défenseurs de l'abolition iraniens à travers des actions de visibilité et des conférences de presse. En partenariat avec Iran Human Rights, association d'exilés iraniens basée en Norvège, ECPM publie un rapport annuel sur l'état de la peine de mort en Iran. À partir de données officielles complétées par des sources iraniennes vérifiées, ECPM et Iran Human Rights font le sordide décompte de 676 personnes exécutées en 2011, dont 16 femmes, quatre mineurs au moment des faits, trois homosexuels et une personne pour apostasie !



Sakineh Ashtiani est le symbole, aux yeux du monde, de l'obsession répressive de la République islamique d'Iran. Son cas doit servir de révélateur pour une mobilisation internationale constante contre la course effrénée aux exécutions du régime iranien.

« Sakineh cache la forêt », tribune pour le lancement du rapport annuel sur l'Iran en partenariat avec Iran Human Rights.



ECPM invité de Rock en Seine pour « Justice pour Hank ! »

UN COMITÉ POUR LIBÉRER LIU XIAOBO, SEUL PRIX NOBEL DE LA PAIX INCARCÉRÉ

Liu Xiaobo, militant pacifique pour les droits de l'homme en Chine, prix Nobel de la Paix 2010, est incarcéré depuis 2009 pour « subversion » dans la prison de Jinzhou.

ECPM est membre du Comité Liu Xiaobo soutenu par cinq prix Nobel de la paix et de nombreuses personnalités des droits de l'homme et intellectuels. Ce Comité a pour vocation d'informer, de défendre et de plaider en faveur de la libération du premier Chinois lauréat du prix Nobel de la paix, afin que la communauté internationale ne l'oublie pas!

ECPM appelle tous ceux qui sont attachés à la liberté de pensée à rejoindre le Comité dans son action pour obtenir la remise en liberté de Liu Xiaobo.

PUBLICATION DE « 999, LA PEINE DE MORT AUX ÉTATS-UNIS, UNE TORTURE POLYMORPHE »

L'objectif des missions d'enquête d'ECPM est double : il s'agit à la fois de rendre compte de la réalité des couloirs de la mort, au-delà des apparences, mais également pouvoir interpellier les institutions politiques, carcérales, mais aussi l'opinion publique, en analysant au plus près de la réalité, les conditions de vie et de mort des condamnés à la peine capitale.

Dans cette enquête, au regard des normes internationales en matière d'incarcération et principes généraux de la justice dans un pays démocratique, la peine de mort aux États-Unis est analysée comme une torture polymorphe ! Il ne s'agit pas tant des supplices de l'exécution, dans tous les

cas violents et douloureux, mais de tout ce qui précède en termes de recours judiciaires comme de conditions d'enfermement.

« Les gens dans ce pays sont assoiffés de punition. Depuis plusieurs décades, les États-Unis ont incarcéré plus que tous les pays au monde ». Steve Hall, directeur du StandDown Texas Project.

Cette mission d'enquête a été menée par Arnaud Gaillard, sociologue, spécialiste des questions carcérales et de la peine de mort, avec le soutien de l'Union européenne. Le rapport est disponible gratuitement sur demande auprès d'ECPM et fait également l'objet d'une sortie nationale, disponible à la vente, aux éditions Max Milo, sous le titre 999, Au cœur des couloirs de la mort.



Cette mission d'enquête est à la source du film *Honk!*, réalisé par Arnaud Gaillard et Florent Vassault diffusé dans toute la France.



La peine de mort aux États-Unis, une torture polymorphe.
Mission d'enquête d'ECPM dans 7 États américains.

Page suivante :
Affiche du film *Honk!*
Klaxonnez contre la peine de mort.

produit en partenariat avec

Commissariat National des Droits de l'Homme
New York Convention - IPR 109/10 2011

HONK

(TO STOP EXECUTIONS)



un film de Arnaud Gaillard et Florent Vassault



ACTIVITÉ 5

ASSEOIR L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ASSOCIATION

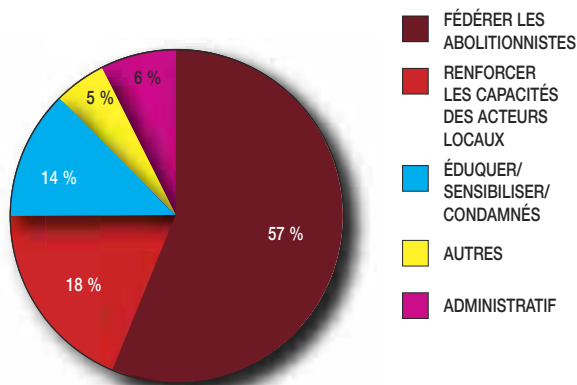
ECPM est majoritairement financée par des subventions publiques provenant d'organisations intergouvernementales, telles l'Union européenne et l'Organisation internationale de la Francophonie, des gouvernements européens et de l'État français.

Ces financeurs, bien que récurrents et fidèles, réévaluent chaque année leur aide. Afin de consolider l'association et de parer tout risque de diminution des subventions publiques, lié au contexte économique, ECPM s'attache à maintenir un fond de réserve associative.

Les demandes des bailleurs en termes de bilans financiers sont de plus en plus complexes et variées. En lien avec le cabinet comptable **Doucet&Beth**, ECPM garantit une gestion comptable et financière en adéquation avec ces contraintes.

Chaque année, Le cabinet du Commissaire aux Comptes **Schmeltz et associés** certifie de la bonne utilisation de nos ressources et d'une gestion saine et professionnelle de l'association.

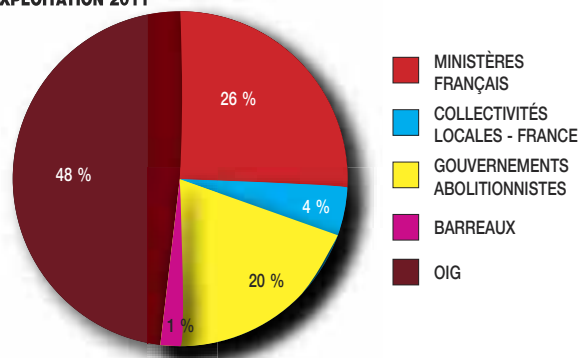
EMPLOI DES RESSOURCES PAR ACTIONS (ESTIMATION)



En 2011, ECPM a de nouveau consacré majoritairement ses forces à fédérer les acteurs de l'abolition par la préparation du 5^e Congrès mondial et le développement de la Coalition mondiale. Nos actions à l'international, d'appui aux acteurs locaux, se sont aussi considérablement développées et représentent aujourd'hui 18 % de nos actions.

ANALYSE DES SOURCES DE FINANCEMENT (ESTIMATION)

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION 2011



L'essentiel des ressources d'ECPEM est principalement issu de subventions (96 %)

Les dons et adhésions de l'association pour l'année 2011 avoisinent les 20 000 euros.

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ABOLITION ET DES ACTEURS ABOLITIONNISTES

LES VALEURS FONDATRICES D'ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT

L'association a pour objet d'organiser et de soutenir toute action qui permette : de lutter contre la peine de mort dans le monde et de promouvoir son abolition universelle.

L'association n'exprime aucune hostilité envers les peuples dont les États appliquent la peine de mort et est convaincue que tout État peut rendre justice sans recourir à la peine de mort.

L'association ne défend pas de cas particulier. Les conditions d'intervention d'ECPM sont évaluées au cas par cas : les condamnés défendus doivent être emblématiques et permettre de dénoncer une problématique générale.

Etre « au service d'une cause » : ECPM, née de la volonté d'une poignée de militants, occupe désormais une place centrale dans le mouvement abolitionniste. L'association fait aujourd'hui référence dans le combat abolitionniste en tant qu'organisateur des Congrès mondiaux contre la peine de mort et membre fondateur de Coalition mondiale contre la peine de mort. ECPM a gagné sa légitimité en tant qu'organe fédérateur du mouvement abolitionniste grâce à des valeurs fortes et un sens de l'éthique prononcé. Aujourd'hui, cette reconnaissance lui permet d'accompagner les coalitions nationales (Maroc, Tunisie...) et régionale (Coalition d'Afrique centrale) pour qu'elles deviennent les acteurs incontournables de l'abolition dans leur pays.

BÉNÉVOLES ET SALARIÉS, LE CŒUR DE L'ASSOCIATION

En 2011, notre association a encore grandi ! Avec le soutien de la région Ile-de-France, ECPM a pérennisé l'emploi de Marianne Rossi qui, par son stage, a fait rayonner notre programme éducatif dans les écoles françaises. Nicolas Braye, quant à lui, a rejoint ECPM pour mettre l'abolition de la peine de mort au cœur des préoccupations des pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, en voie de transition démocratique.

Fidèles à la cause et à l'association, une cinquantaine de bénévoles ont joint leur voix à celle d'ECPM pour commémorer les 30 ans de l'abolition de la peine de mort en France !

L'énergie et la motivation sans faille des membres salariés et bénévoles d'ECPM, sont un élément essentiel de réussite. Elles nous permettent d'envisager avec sérénité l'accomplissement des actions à venir au profit de progrès abolitionnistes.

UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

Le système de gouvernance d'ECPM est celui d'une association française professionnelle, composée d'adhérents, de bénévoles, de salariés et gouvernée par une Assemblée générale annuelle, un Conseil d'administration trimestriel et des Bureaux mensuels.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2011

Bureau :

Olivier DECHAUD (graphiste maquettiste), Président
Véronique MARY (neuropharmacologue), Trésorière
Emmanuel MAISTRE (journaliste, éditeur), Secrétaire Général

Membres :

Eric BERNARD (avocat), Secrétaire général adjoint
Flora BARRE (secrétaire de rédaction), Trésorière adjointe
Aicha DOUHO (chercheuse)
Sylvie LELAN (cadre de direction)
Marc ENJOLRAS (chef d'entreprise),
Emmanuel OUDAR (chef d'entreprise)
Marie-Françoise SANTARELLI (retraîtée de la fonction publique européenne)
Richard SEDILLOT (avocat), Porte parole d'ECPM
Claude GUILLAUMAUD-PUJOL (retraîtée de l'université)
Sandrine AGEORGES-SKINNER (directrice de production)
Gilles DENIZOT (directrice de production)

Ont intégré le CA en 2010 :

Nader VAHABI (Universitaire)
Associé au CA, Fabrice PIETRE-CAMBACEDES

L'ÉQUIPE PERMANENTE D'ECPM EN 2011

Raphaël CHENUIL-HAZAN, Directeur
Ariane GRESILLON, Directrice adjointe en charge du fundraising
Karine LANCELLE, Responsable financière
Nicolas PERRON, Responsable des programmes
Marianne ROSSI, Chargée de mission
« Sensibilisation et éducation à l'abolition »
(emploi aidé par la région Ile-de-France)
Nicolas BRAYE, Responsable du projet
« Moyen-Orient et Afrique du Nord »
Nency NOHILE, s'implique bénévolement pour permettre, à chaque condamné à mort qui nous sollicite, de trouver un correspondant.

En 2012, ECPM accueillera l'équipe du 5^e Congrès mondial contre la peine de mort



ECPM

www.abolition.fr
mail : ecpm@abolition.fr
tel : 01 57 63 03 57
fax : 01 57 63 89 25

Nos locaux :
69, rue Michelet
93100 Montreuil France

Le Siège social :
ECPM, 53 rue Patay
75013 Paris

Ensemble
contre
la peine
de mort

CYCLE DE CINÉMA À L'ACTION CHRISTINE

Du jeudi 15 septembre au jeudi 27 octobre 2011

CONFÉRENCE AVEC ROBERT BADINTER

Mercredi 5 octobre 2011 à 18h30 - Bibliothèque nationale de France

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Lundi 10 octobre 2011 - Parvis de l'Hôtel de Ville



« Cette justice d'élimination,
cette justice d'angoisse et de mort,
décidée avec sa marge de hasard,
nous la refusons. Nous la refusons
parce qu'elle est pour nous
l'anti-justice, parce qu'elle est
la passion et la peur triomphant
de la raison et de l'humanité. »

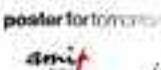
Robert Badinter,

Discours devant l'Assemblée nationale, le 17 septembre 1981.

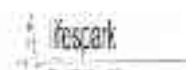
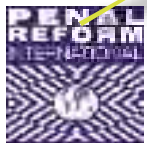
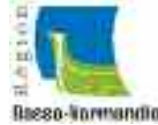
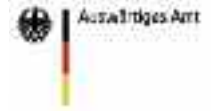
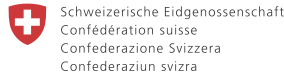
30 ANS DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE

MAIRIE DE PARIS

Retrouvez tout le programme des 30 ans sur www.abolition.fr



avec l'aide financière
de l'Union Européenne



**« Cette justice
d'élimination,
cette justice d'angoisse
et de mort, décidée
avec sa marge
de hasard, nous
la refusons.
Nous la refusons
parce qu'elle est pour
nous l'anti-justice,
parce qu'elle est
la passion et la peur
trionphant de la raison
et de l'humanité »**

Robert Badinter



**Informez-vous
sur l'actualité
de la peine de mort,
consultez notre site :**

www.abolition.fr

69, rue Michelet
93100 Montreuil
France

Tél. : +33 1 57 63 03 57
Fax : +33 1 57 63 89 25
Email: ecpm@abolition.fr